

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL

Séance du Mercredi 12 juillet 2023

Objet : Convention de droit d'usage Altitude Infra – déploiement fibre optique
centre médical de Flaine

L'an deux mille vingt-trois,

Le 12 juillet à 15 h 45,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du Syndicat Intercommunal de Flaine à Flaine en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents : Nouvelle réunion suite à défaut de quorum le 28/06/2023 à 18h30
Arâches :

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Sabine TOUNA,

Etaient excusés : Jean-Paul CONSTANT, Kader KHADRAOUI, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTEX, Sophie DEPOISIER, Gwenaël RUAU, Laurene CAUL-FUTY, Jeanne VAUTHAY

Stéphanie FERRAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 9

Date de convocation : 06/07/2023

Présents : 3

Date d'affichage : 07/07/2023

Votants : 3

Votes pour : 3

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Monsieur le Président rappelle que Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (le SYANE) a attribué le 05.11.2015 à la société ALTITUDE INFRA HAUTE-SAVOIE, filiale du groupe ALTITUDE INFRA NETWORKS une délégation de service public d'une durée de 16 ans et 6 mois pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques haut et très haut débit. Pour les besoins de l'exploitation de ce réseau public, le Déléguataire ALTITUDE INFRA HAUTE-SAVOIE doit procéder à l'installation des équipements techniques nécessaires à ce réseau optique « FTTH » (Fibre jusqu'au logement).

Afin de desservir le centre médical, une convention définissant les conditions d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement des lignes, a été rédigée entre ALTITUDE INFRA HAUTE-SAVOIE et le SIF.

Après en avoir pris connaissance de cette convention et après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à signer cette convention.

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER

